



HORIZON MARITIME

Echos sur la rade



*Lettre d'information n°8
Novembre 2021*

PORT DE LA DARSE / PORT DE LA SANTÉ
43° 42',0 N - 007° 18',6 E / 43° 42',2 N - 007° 18',7 E



© Eric Duflère - Département des Alpes-Maritimes

ÉDITO

Les capitaines des pointus réunis lors de la Resquilhada 2021 autour du président de l'ABPV Joël CARRILLO, de M. BECK et Mme FERRAND



Après 18 mois marqués par une crise sanitaire inédite, la saison estivale qui s'est achevée a marqué le retour à une activité quasi normale sur nos ports. Des navires de passage en quantité, des croisiéristes de retour et des touristes étrangers plus nombreux qu'en 2020. Même si on est encore loin de l'affluence de 2019, les indicateurs sont au vert.

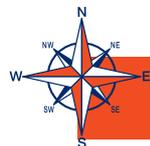
Dans ce contexte, les ports départementaux de Villefranche-sur-Mer voient le renouvellement de plusieurs équipements dans l'objectif d'une amélioration continue de la qualité de service. Après le ponton F, c'est le quai de la Jetée qui va connaître un embellissement en plusieurs phases : équipements électriques, bornes puis revêtements. Les pontons flottants seront prochainement remplacés pour davantage de confort et de fonctionnalité.

Enfin, la caserne de la Darse (dite Dubois) et le jardin Beaudoin font l'objet de toutes les attentions pour leur rendre dans les prochaines années leur lustre d'antan tout en permettant aux artisans et clubs de poursuivre leur activité dans les meilleures conditions.

Soyez assurés de mon engagement et de celui du premier vice-président en charge de la régie des ports, Xavier Beck, ainsi que de l'implication du service des ports pour garantir la plus harmonieuse des dynamiques.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Charles Ange Ginésy
Président du Département des Alpes-Maritimes



LA VIE DES PORTS

Travaux en cours et à venir

La régie des ports vient de lancer des travaux d'ampleur sur le quai de la Jetée de la Darse. Il s'agit de renouveler intégralement les réseaux électriques et d'eau potable et remplacer les 20 bornes de distribution par des bornes modernes, normalisées et performantes. Cette première phase de travaux qui se déroulera jusqu'à fin mars 2022 sera suivie d'une seconde phase à l'hiver 2022-2023 qui permettra de requalifier le quai. La gêne occasionnée par ces travaux est évidente mais elle sera minimisée au maximum et les agents portuaires restent à disposition pour assister chacun pour accéder à son navire dans les meilleures conditions.

De la même manière, afin d'améliorer la qualité de service offert aux usagers, les pontons flottants vont peu à peu être remplacés. Dès cet hiver, c'est le ponton B qui va être remplacé : un nouveau platelage, des bornes neuves (y compris dans la partie fixe), pour davantage de confort.



Avant

Après



Caserne de la Darse dite Dubois

À la suite d'investigations sur la structure du bâtiment au printemps dernier, deux premiers travaux urgents ont été effectués : enlèvement de l'enduit de la salle du Gouverneur pour mettre au jour la structure du bâtiment, rejointoiement des briques du ciel de la voûte la plus au sud. Ces premiers travaux préparatoires sont un préalable à la rénovation de grande ampleur qui interviendra dans les prochaines années. Le numéro 9 d'Horizon Maritime présentera plus amplement cette opération.

Reprise des escales des paquebots de croisière

Vous avez dû les voir, depuis la fin de l'été, les paquebots sont de retour dans la rade. Des navires de dimensions modestes (dont le Star Clipper) avec une jauge embarquée réduite. Toutefois, ils sont le signe d'une reprise de l'activité économique et touristique. A chaque escale, un surveillant de port, par ailleurs agent de sûreté portuaire, est présent sur site au port de la Santé, avant l'arrivée du navire et jusqu'après son départ. Du fait de sa fonction de police portuaire, il assure la surveillance du plan d'eau, des manœuvres des tenders, des risques liés à la météo et à la navigation dans le port. Dans sa fonction d'agent de sûreté portuaire, il s'assure que l'escale peut se tenir au regard des mesures préfectorales de prévention des actes illicites, malveillants, terroristes ou clandestins, en liaison avec l'officier de bord, l'agent maritime, et les agents de sûreté de l'installation portuaire dans la gare maritime.

Pour 2021, du 5 août au 25 novembre, 28 escales pour 8 compagnies maritimes sont ainsi programmées... Et un total de 18 000 passagers en escale recensé. A noter une tête de ligne importante pour le 2 novembre avec l'embarquement à bord du paquebot *Sea Dream*.



Retour sur les dernières instances

Le 10 septembre dernier, le conseil d'exploitation de la régie des ports et le conseil portuaire se sont réunis. L'occasion de dresser un bilan de la saison estivale, de présenter l'avancement budgétaire, les modifications qui seront apportées au règlement intérieur et aux tarifs appliqués en 2022. Ces mêmes éléments ont été présentés aux plaisanciers permanents lors du comité qui s'est réuni à la citadelle, le 18 octobre. Ce comité donne lieu également à un moment d'échanges et de propositions. Malgré la bonne santé financière de la régie, pour compenser les augmentations générées par l'inflation des prix et les coûts énergétiques qui s'envolent, des ajustements tarifaires sont rendus nécessaires. A partir de 2022, les augmentations tarifaires maîtrisées seront donc fixées à 3 %. Concernant le règlement intérieur : des modifications ont été apportées pour amener davantage de fluidité dans la gestion du plan d'eau ainsi que sur les contrats d'amarrage.



Les tarifs 2022 et le règlement intérieur seront prochainement mis en ligne sur le site des ports départementaux.



Mission accomplie pour l'opération Rade propre

Reconduite en 2021, cette opération d'envergure a permis de collecter 26 tonnes de déchets divers auprès des plaisanciers au mouillage en rade et notamment yachts de gros tonnages qui mouillaient en rade. Entièrement prise en charge par le Département des Alpes-Maritimes, l'opération Rade Propre est mise en œuvre grâce à l'appui technique de la barge de la société AMV. Durant l'été, elle a accompli ses rotations tous les mercredis et dimanches.



Partenariat avec l'Institut de la Mer

La régie des ports et l'Institut de la Mer de Villefranche (IMEV - Sorbonne université - CNRS) ont souhaité établir un partenariat renforcé autour de la biodiversité marine. Cette action sera valorisée au titre de la certification *Ports Propres Actifs* en biodiversité. L'objectif est de promouvoir, développer et évaluer la biodiversité marine. Pour cela, les conclusions des études menées par chacun des partenaires seront valorisées conjointement. Des actions de communication et de présentation seront mises en place. L'année 2022 sera celle de la concrétisation de ces échanges scientifiques

Accompagnement de la création de la ZMEL de Villefranche

Afin de préserver le milieu marin, par arrêté préfectoral, la commune de Villefranche-sur-Mer a été autorisée à créer deux zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL). 60 postes d'amarrage, de 6 à 16 mètres, seront exploités soit à l'année, soit de manière saisonnière sur deux sites : face à la plage des Marinières et face à la plage de la Darse, sur le site de Rochambeau. L'objectif de cette ZMEL est de mieux contrôler les mouillages dans la rade de Villefranche tout en préservant le milieu marin. Une régie directe de la commune sera chargée de cette gestion.



Les ports départementaux accompagnent l'Etat et la commune dans la réalisation de cette ZMEL par :

- Une assistance à l'évacuation des navires en situation irrégulière : remorquage et mise à terre par grutage. Une première opération s'est déroulée le 14 octobre avec la mise à terre de 3 navires.
- La mise à disposition d'une zone de chantier sur les quais pour les travaux de nettoyage des fonds marins et de création des points de mouillage.
- L'attribution d'un poste de stationnement pour le navire de servitude de la ZMEL.
- Le complément de gestion de la collecte des déchets, des eaux usées et des dispositifs de lutte contre les pollutions nécessaires au bon fonctionnement de la ZMEL.



La petite histoire

C'est une figure de la mer... Un être rare et passionnant, un personnage hors du commun. A 76 ans, Olympe Pellegrino est inséparable de son navire baptisé *Moby Dick* qui fête cette année ses 100 ans. Un siècle passé sur les eaux de la Méditerranée à naviguer entre tempêtes et aventures maritimes palpitantes.

Moby Dick, c'est une balancelle ligurienne construite en 1921, à Verazze, près de Gênes. Avec ses 10 m de long pour 3 m de large, ses 2 tonnes de lest en fonte et ses 78 m² de voilure... Une relique méditerranéenne d'exception qui navigue autour d'une bande de copains.

C'est à Menton, en 1979, dès que je l'ai découvert à l'état d'épave. J'ai su que ce navire d'exception était pour moi. J'ai consacré toute ma vie à l'entretenir avec un passage obligé chaque année sur le slipway départemental géré par le chantier naval Masnata. L'occasion de rencontrer tous mes amis basés dans ce port unique. Car ce chantier est parfaitement adapté pour caréner ce type de navire en bois très fragile au niveau des structures. Afin de fêter ce centenaire bien mérité, nous avons organisé une grande parade nautique réunissant autour de Moby Dick les plus beaux pointus de la région et notamment ceux de La Mouette et de l'ABPV qui sont venus en nombre partager avec nous ce centenaire...

Un moment unique rempli d'émotions que seuls les gens de mer savent partager.

Longue vie à ces deux dinosaures de notre patrimoine maritime qui ont su tout deux franchir le temps sans prendre une ride ou presque !





ÇA S'EST PASSÉ



Les vingt ans de la yole *Laïssa Ana*

Un anniversaire exceptionnel fêté autour du président Joël Lurienne et des nombreux membres de cette association dynamique. Une cérémonie passée sur les eaux de la rade et un échouage volontaire mené sur la plage de l'Espalmador. Le traditionnel gâteau d'anniversaire et ses vingt bougies ont été soufflées officiellement par Hélène Tailliez.



Les archéologues d'Anao, l'aventure sous-marine (FMAS) en mission !

La Mission Arion a été une réussite totale avec des vestiges sauvés des eaux à la pointe Saint-Hospice, à Saint-Jean-Cap-Ferrat et notamment la découverte d'un jas d'ancre antique remontant à plus de 2000 ans... Une nouvelle prospection archéologique est également en cours. Depuis 1991, c'est la 30e opération scientifique menée officiellement sur ce mouillage millénaire par ces passionnés !



Les 60 ans du Club de la Mer de Villefranche

140 convives réunis autour du président Lucien Quessada et son bureau afin de fêter, au restaurant Ancora, les 60 ans de ce club mythique. Tout au long de l'année, le Club de la Mer a organisé de multiples sorties de pêche en mer, des sorties voile, des repas et des apéritifs et notamment de superbes animations kayak.



Sports nautiques villefranchois: ça rame à fond !

Le SNV aviron a renouvelé l'ensemble de ses sorties régulières en 4x et double mer. A noter la participation du SNV aux championnats de France, à Port-Camargue, ainsi qu'à diverses randonnées sportives sur tous les plans d'eau de France.



Le Club de la Voile et ses belles régates

Un bilan exceptionnel pour les membres du Club de la Voile de Villefranche dirigé par le président Lionel Briand avec dix superbes régates réunissant les célèbres Vent d'Ouest et de multiples habitables. A noter, en 2022, la célébration des 100 ans du club !



Le premier prud'homme honoré

Jean-Paul Roux, premier prud'homme de pêche de Villefranche-Beaulieu-Saint-Jean a été distingué dans l'Ordre du Mérite maritime, promu officier. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Xavier Beck, premier vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, de Christophe Trojani, maire de Villefranche, de Roger Roux, maire de Beaulieu...

Contact

Service des ports : portvillefranchedarse@departement06.fr - Tel : 04 89 04 53 70 - www.ports-villefranche.departement06.fr

www.departement06.fr

#AlpesMaritimes DEPARTEMENT06

VOUS AVANT TOUT!